

1^{ères} Rencontres MAIA-MK

à l'attention des
Masseurs-
Kinésithérapeutes
libéraux

Territoire de la MAIA
Porte des Cévennes

ALÈS le samedi 2 AVRIL 2016

Bonjour,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer aux 1^{ères} Rencontres MAIA-MK, une journée de DPC organisée à l'attention des Masseurs-Kinésithérapeutes libéraux exerçant sur le territoire de la MAIA Porte des Cévennes*

*pour les communes du territoire : voir liste jointe

Avec le soutien et la participation de :

- > URPS MK LR-MP - Union Régionale des Professionnels de Santé MK de la région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées
- > Cyril GIRAUD - Pilote de la MAIA Porte des Cévennes
- > Docteur Serge SIRVAIN - Gériatre, Centre Hospitalier Alès en Cévennes

Organisation :

- > Isabelle Zanellato - MK
- NEO PARADIGM Formation - Organisme DPC



Neo Paradigm
FORMATION



Nos patients de 60 ans et plus en perte d'autonomie et la MAIA Porte des Cévennes

Le Masseur-Kinésithérapeute :
un partenaire essentiel dans les soins de premier recours

- > La MAIA, c'est quoi ?
- > Pratiques, Enjeux et Perspectives pour les MK

Pour participer à cette journée votre inscription est nécessaire !

Date limite d'inscription : le samedi 26 mars 2016

Places limitées / Bulletin et modalités d'inscription : voir document joint



**EVENEMENT
VALIDANT
VOTRE DPC**

Prise en charge
dans le cadre
du DPC
et indemnisation
selon votre
enveloppe DPC

**Programme
n° 5768150009**

Session n°1



POURQUOI CETTE JOURNÉE MAIA-MK ?

Le programme doit son origine à la place et au rôle des MK comme acteurs essentiels des soins de premier recours, au service de la personne âgée (PA) ; sur le plan national, à la modification du paysage français et de son système de prise en charge (sanitaire, social et médico-social) des PA ; et localement, au lancement début 2015 de la MAIA Porte des Cévennes (portée par le Conseil Général du Gard).

L'URPS MK LR-MP, qui participe à la réflexion sur la MAIA Porte des Cévennes, a souhaité proposer et soutenir cette journée à l'attention des MK du territoire.

Tous les MK prennent en charge des PA de 60 ans et plus en perte d'autonomie. En effet, l'amélioration de l'aptitude fonctionnelle de la PA et/ou la récupération fonctionnelle, le maintien de son autonomie impliquent tout naturellement le MK. La prise en charge (PEC) thérapeutico-éducative (1), la prévention des chutes (2), l'évaluation et la prescription des équipements et appareillages (3), la participation à l'aménagement du domicile, ... sont autant de compétences MK au service de la PA. Ainsi, "la masso-kinésithérapie joue un rôle essentiel dans le maintien à domicile des personnes âgées" (HAS, 2005).

Cependant, si le MK est un acteur essentiel, il est un maillon dans la(les) chaîne(s) de PEC : l'aspect multifactoriel du vieillissement de la population et le maintien de l'autonomie de la PA (sous-tendu par la nouvelle dynamique de maintien à domicile) imposent le recours à des intervenants multiples et complémentaires issus des domaines sanitaire, social et médico-social.

La MAIA est une méthode innovante qui a pour objectif de renforcer l'articulation des divers intervenants pour la PA de 60 ans et plus en perte d'autonomie et ses aidants afin de simplifier les parcours, réduire les doublons d'évaluation et les ruptures de la continuité dans la PEC, rendre le système plus lisible et faciliter l'accès aux ressources... Pour cela, la MAIA repose sur l'intégration de "tous les acteurs engagés" dans l'accompagnement des PA et de leurs aidants (CNSA, 2014). Elle concerne donc aussi les MK libéraux.

- La MAIA, c'est quoi ?
- Qu'en est-il sur le territoire Porte des Cévennes ?
- Comment mettre les compétences MK du territoire au service de la MAIA, c'est à dire de la PA et de ses aidants ?
- Comment intégrer les MK dans la MAIA ?
- Comment intégrer la dimension MAIA dans la prise en charge MK ?

Voici quelques unes des questions qui seront abordées durant cette journée.

Une liste de références, sur lesquelles s'appuie cette journée, sera remise aux participants

- (1) : Aussi bien en situation aiguë où peuvent survenir des conséquences fonctionnelles, qu'en situation chronique et plus complexe avec des altérations des capacités motrices et fonctionnelles. Voir HAS, 2005.
- (2) : Voir SFDRMG & HAS, 2005 ; SFGG & HAS, 2009.
- (3) : Voir arrêté du 9 janvier 2006.
- (4) : Signifiant d'avantage de polyopathologies, limitations fonctionnelles, complexité, et PEC globale.

OBJECTIFS

Permettre aux MK du territoire de :

- > se situer dans la complexité de la PEC de la PA de 60 ans et plus en perte d'autonomie, identifier les freins et les leviers
- > comprendre ce qu'est la MAIA au regard des enjeux du maintien à domicile, de l'autonomie et de l'interprofessionnalité, et au regard des enjeux du territoire
- > appréhender ce qui se met en place sur le territoire Porte des Cévennes, mieux connaître les partenaires du territoire
- > se situer au sein de la MAIA en tant que partenaires essentiels dans les soins de premier recours au service de la PA
- > évaluer/analyser leurs pratiques (DPC) en vue, à terme, d'y intégrer les dimensions MAIA et d'intégrer la MAIA Porte des Cévennes
- > rencontrer et échanger avec leurs pairs MK du territoire, le Pilote de la MAIA et les représentants de la profession ; participer au dialogue et à la réflexion autour de la MAIA et de la place du MK au sein de la MAIA.

Permettre au Pilote MAIA de rencontrer les acteurs de terrain engagés au service de la PA, ici les MK libéraux du territoire. Cette journée participe aussi du diagnostic MAIA en cours sur le territoire.

Permettre aux représentants de la profession de rencontrer et d'échanger avec les professionnels du territoire et le Pilote MAIA en vue de poursuivre la réflexion en territoire Porte des Cévennes.